

Favoriser et valoriser la parentalité en entreprise



11-04-2008 15:44

La "**Charte de la parentalité en entreprise**" a été présentée, le 11 avril, par **Xavier Bertrand** et Nadine Morano. Déjà signée par trente **entreprises**, celle-ci a pour but de faire reconnaître la **parentalité** au sein des entreprises par la mise en place de bonnes pratiques et d'un environnement mieux adapté aux responsabilités familiales.

La **Charte de la parentalité** poursuit trois objectifs :

- ▶ sensibiliser davantage les pratiques managériales aux enjeux d'une reconnaissance de la **parentalité** à l'intérieur des **entreprises** ;
- ▶ créer un environnement favorable aux salariés-parents, en favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, notamment en aménageant les conditions de travail pour les femmes enceintes ;
- ▶ prévenir et éliminer les pratiques discriminantes qui freinent l'évolution professionnelle.

Cette **charte de la parentalité** a pour vocation d'associer le plus grand nombre d'**entreprises**. Un observatoire de la parentalité en milieu professionnel accompagnera les entreprises signataires dans la mise en place de leurs engagements.

Évaluation du site

Site du cabinet du premier ministre. Présentation du fonctionnement de Matignon, actualité du gouvernement, agenda, dossiers sur des sujets de société.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 4

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine